

Module I « Généralités ORCA / EMCC »

Conditions préalables : Aucune

But du cours : Les participant(e)s sont informé(e)s sur :

- Le dispositif ORCA.
- Les caractéristiques d'une situation sortant de l'ordinaire.
- Les principes de base de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC).

Module II « Généralités plans de coordination »

👉 Conditions préalables : Avoir suivi le module I

But du cours : Les participant(e)s sont informé(e)s sur :

- La structure ainsi que le contenu des plans de coordination et des modules transversaux.
- Les plans d'intervention sectoriels.

Les participant(e)s sont à même ;

- d'utiliser les plans de coordination en situation,
- de se référer aux modules transversaux ou aux plans d'intervention sectoriels.

Module III « Structures de conduite & outils d'aide à la conduite »

👉 Conditions préalables : Avoir suivi les modules I & II

But du cours : Les participant(e)s sont informé(e)s sur :

- L'organisation d'un secteur d'intervention.
- Les structures de conduites de l'EMCC.
- Les missions et produits de base des postes de commandement.
- Les principaux outils utilisés dans les structures de conduite.

Module IV « Technique de travail EM »

👉 Conditions préalables : Avoir suivi les modules I + II + III

But du cours :

- Les participant(e)s appliquent la systématique de travail en état-major lors de situations particulières.